

SOMMET INTERNATIONAL DE LA SOCIÉTÉ CIVILE
TERRE, BIODIVERSITÉ ET CLIMAT

D'a

désertif'
actions

2019

DOCUMENT
DE SYNTHÈSE

+ de 380
participants

+ de 40
intervenants

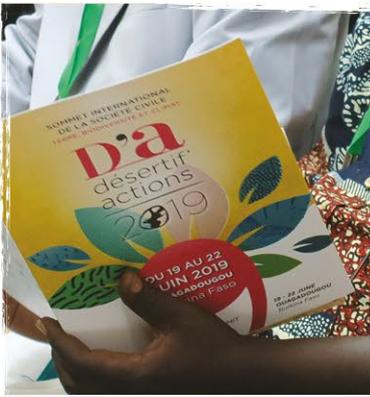
4
ateliers
thématiques

40
pays
représentés

3
panels de
hauts niveaux

**DU 19 AU 22
JUIN 2019**

OUAGADOUGOU
Burkina Faso



En parallèle du Sommet, le parti pris de Désertif'actions a toujours été d'ouvrir le débat à un plus large public au travers l'organisation d'espaces de dialogue entre le grand public et les acteurs du développement.

CONFÉRENCES DÉBATS

En partenariat avec l'Institut français de Ouagadougou

• « L'agroécologie face à la désertification, la force du vivant. »

Organisée avec l'IRD, le mercredi 19 juin.

En approfondissant la réflexion sur les enjeux et les potentialités des pratiques agroécologiques, les panelistes ont mis l'accent sur la complémentarité entre agroécologie et souveraineté alimentaire (Blandine Sankara), la nécessité d'améliorer les performances des systèmes agricoles (Agrisud) et d'essayer les pratiques existantes auprès des agriculteurs (Yacouba Sawadogo).

• « Le rôle et l'emploi des jeunes dans la lutte contre la désertification : un avenir possible ».

Organisée avec France Volontaire, le jeudi 20 juin.

Cette conférence a proposé un regard croisé entre la Convention Désertification et les ONG qui suscitent l'engagement des jeunes pour la lutte contre la désertification (LCD). Un court film a présenté les activités de l'association JUDEVD qui accompagne depuis 10 ans les jeunes Burkinabès souhaitant s'investir dans des actions de LCD. Les représentants de la Convention Désertification ont fait part de leur enthousiasme en réitérant la nécessité que ces initiatives soient mieux partagées et connues. Ils ont également précisé que depuis 1994, la Convention travaille avec un groupe interagence des Nations Unies sur la question des jeunes en tant que groupe vulnérable. Mais le lien emploi des jeunes / gestion durable des terres reste encore à faire...

« La jeunesse est consciente et capable de se poser les bonnes questions sur ce que nous devons faire aujourd'hui et pour demain. Nous avons le pouvoir car nous sommes la jeunesse. Le problème c'est que les jeunes ont perdu l'espoir surtout concernant la terre. (...) Les solutions locales existent, le tout c'est d'avoir le courage d'oser. »

Aziaka Djatoube, représentante de l'Afrique dans le panel des OSCs de la Convention Désertification

CÉLÉBRER ENSEMBLE, C'EST UNE VALEUR SOCIALE AJOUTÉE !

Concert avec Mariam Koné, le jeudi 21 juin.

Nous sommes convaincus que rien d'important ne peut se faire sans célébration : les participants ont donc été conviés à célébrer la terre à l'occasion de la fête de la musique du 21 juin. Ce concert offert par les organisateurs, a permis à la malienne Mariam Koné de partager son titre DJA KELE objet d'un clip mobilisateur réalisé avec le CARI et le ReSaD sur la nécessité de se mobiliser pour les terres.

LE CONCOURS INTERNATIONAL DE DESSINS : DESSINE-MOI LA GRANDE MURAILLE VERTE !

Un moment incontournable de Désertif'actions depuis 2015 : le concours international de dessin. Ce sont plus de 30 artistes internationaux qui ont répondu à l'appel pour relayer un message d'espoir autour de l'Initiative de la Grande Muraille Verte du Sahara et du Sahel.

Les 25 meilleurs dessins ont été exposés durant 2 semaines sur place. Ils seront également valorisés lors des prochaines rencontres internationales des Nations Unies. Les deux gagnants du concours sont les artistes « Glez » et « El Marto ».

SALON INTERNATIONAL DE L'ARBRE

Parc Bangré Wéogo, le samedi 22 juin.

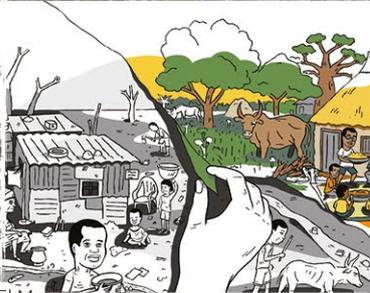
Désertif'actions s'est installé avec ses participants au Parc Bangré Wéogo, pour découvrir les 80 stands thématiques des acteurs burkinabès, profiter d'animations musicales et participer à des conférences débats.

• Conférence avec Both ENDS « Les apports de la régénération naturelle assistée (RNA) comme pratique de la gestion durable des terres »

La parole était aux partenaires (ONG et scientifiques) engagés dans le projet « les communautés reverdisent le Sahel » qui vise sur 10 ans à restaurer des terres dans trois pays (Burkina Faso, Niger, Sénégal) en accompagnant les populations rurales dans la pratique de la RNA. En dissipant certaines idées reçues, les débats ont mis en avant les avantages écosystémiques qu'apportent les arbres dans les champs cultivés, et pour les populations (en particulier les femmes), les revenus de la transformation et de la vente des produits et sous produits de ces arbres.

« En tant que chercheur, je suis allé à « l'école des paysans » pour apprendre sur leurs pratiques et croiser leurs savoirs avec nos connaissances scientifiques. »

Dr Abasse Tougiani, Institut National de Recherche Agronomique du Niger (INRAN)



Les terres sont à la croisée des multiples enjeux de perte de la diversité biologique, de dégradation des fonctions des sols et des changements climatiques. Ces phénomènes sont interdépendants et dégradent des écosystèmes entiers par leurs effets néfastes en rendant des territoires vulnérables.

Au Sahel, particulièrement touché par la désertification depuis plusieurs décennies, des initiatives prises par les États et leurs partenaires intègrent les terres

- Commission Climat pour la Région du Sahel. Un axe pour restaurer les terres et écosystèmes dégradés existe dans le cadre de son plan d'investissement ;
- Grande Muraille Verte du Sahara et du Sahel. Elle vise à renforcer les communautés à travers une synergie des actions de lutte contre la dégradation des terres et de la biodiversité et d'adaptation aux changements climatiques ;
- Initiative Verte pour le Sahel. Elle vise à bâtir un partenariat pour une agriculture verte au Sahel.

! *Dans leur planification comme dans leur mise en œuvre, ces initiatives doivent prendre en compte le niveau local, pour amplifier les innovations coconstruites avec tous les acteurs, ancrées dans les territoires et reposant souvent sur des savoirs traditionnels et ancestraux.*

L'urgence de faire converger les financements

Malgré les nombreuses initiatives de la société civile, la tendance à la dégradation des terres n'a pas été inversée. Des fonds existent à l'échelle internationale pour entreprendre des actions de restauration des terres dégradées (FEM, Fonds Vert Climat ou Fond LDN), ou à l'échelle des États (FIE Burkina Faso...), mais ils ne sont pas à l'échelle requise. Ils sont cloisonnés et leurs procédures sont peu accessibles pour la société civile et les acteurs locaux. Sont-ils dans l'urgence requise ? **!**

La société civile veut prendre une plus grande part au dialogue avec les États et leurs partenaires financiers, pour mieux orienter les financements vers les initiatives de gestion durable des terres portées par les communautés.

Faire évoluer la Convention Désertification en un espace de convergence des Initiatives, des financements et des acteurs

Les membres élus au Panel des organisations de la société civile de la CNULCD ont formulé cinq recommandations majeures :

1. Reconnaître les contributions des initiatives portées par les communautés à la base ;
2. Assurer la sécurisation foncière pour les communautés, en particulier les femmes et les jeunes dans les décisions de la COP14 ;
3. Renforcer la participation et les capacités des organisations de la société civile dans la mise en œuvre des décisions de la Convention, notamment concernant la neutralité en matière de dégradation des terres ;
4. Assurer des financements appropriés aux initiatives portées par les communautés à la base ;
5. Transformer notre société pour atteindre une plus grande équité de genre.

Les positions formulées durant Désertif'actions 2019 seront intégrées à ces recommandations, pour être portées auprès des décideurs durant la COP14.

L'agroécologie correspond à une approche et des techniques efficaces face à la désertification. C'est une voie pour la sécurité alimentaire des populations sahéniennes et mondiales. Face à la désertification au Sahel, l'urgence est d'investir massivement dans l'agroécologie !

La prévalence de l'insécurité alimentaire grave reste à des taux voisins de 30% en Afrique Subsaharienne et en Afrique de l'Est. Dans les prochaines années, le Sahel doit pouvoir contribuer fortement à nourrir le Sahel, tout en protégeant ses sols fragiles. L'agroécologie peut répondre à ces enjeux de l'agriculture et de l'alimentation, mais aussi de la gestion durable des terres, de la résilience aux changements climatiques et de la préservation de la biodiversité. Cette transformation doit être menée en partenariats entre États, société civile, scientifiques et bailleurs de fonds. Des initiatives comme l'Alliance pour l'Agroécologie en Afrique de l'Ouest (3AO) portée entre autres par le ROPPA ou l'Initiative Verte pour le Sahel développée par la France, doivent permettre de construire ces partenariats multi-acteurs.

« Les terres sahéniennes risquent de ne pouvoir nourrir que 13 % de leur population d'ici 2100 et les terres fertiles sont perdues à raison de 23 hectares par minute »

I. Thiaw, SE UNCCD



LA GRANDE MURAILLE VERTE

Passer d'un cadre stratégique à un cadre opérationnel

L'IGMVSS est un cadre stratégique d'action cohérent en termes d'ampleur. Elle est une réponse pertinente aux enjeux des terres, du climat et de la biodiversité mais l'intensité de l'action reste très insuffisante. Elle propose une forme d'intervention adaptée, basée sur les collectivités locales et les territoires. En tant qu'initiative multi-pays, elle est à même d'intégrer les enjeux transfrontaliers dont la gestion des ressources en eau ou le pastoralisme.



Si les institutions de mise en œuvre de la Grande Muraille Verte reconnaissent l'apport majeur de la société civile, cette reconnaissance mutuelle reste cependant insuffisante en termes de coopération dans l'action et nuit à la bonne efficacité de la GMV.

Rendre la GMV plus visible et favoriser les synergies avec les autres interventions sur son tracé

La société civile revendique toute sa place et son rôle à jouer dans la réalisation de la Grande Muraille Verte et les organisations souhaitent s'engager. Mais comment caractériser qu'un projet contribue à l'Initiative ? Il n'existe pas de cadre simple et vulgarisé permettant aux OSC de formaliser leur contribution volontaire à la réalisation de l'Initiative.

La société civile a identifié divers critères de caractérisation des projets, appuyés sur ses expériences. Les critères à appliquer sont :

- Le soutien aux organisations de base ;
- La réduction de l'exode rural et des migrations ;
- L'amélioration de la gouvernance locale des ressources naturelles ;
- L'amélioration de la cohésion sociale ;
- Générer des revenus et des emplois verts ;
- Être aligné entre les objectifs des actions et la stratégie de la GMV.



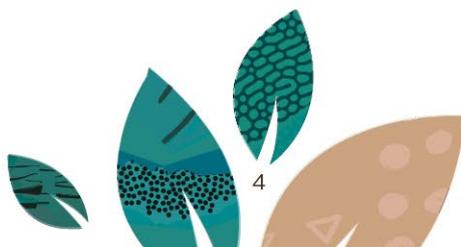
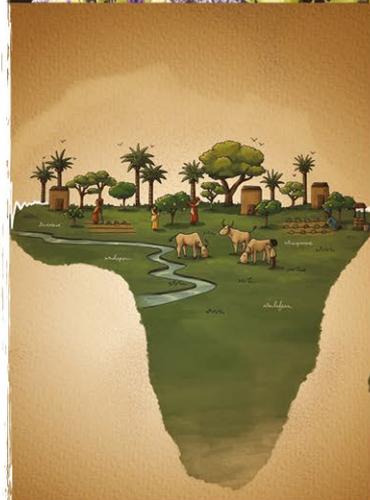
Pour valoriser la contribution de la société civile à la réalisation de l'Initiative, il faut améliorer la communication simple et directe entre les structures nationales de la GMV, les OSC et leurs réseaux.

Des outils et méthodes de communication sont identifiés mais sont à renforcer pour plus d'efficacité :

- Des rencontres nationales ou régionales de dialogues multi-acteurs sur la GMV. Il est nécessaire d'en augmenter la fréquence et de s'appuyer sur les réseaux de la société civile organisée ;
- Une multitude de moyens de communication et d'information est disponible, et permet de toucher un large public. Les structures de mise en œuvre de la GMV doivent s'en emparer et les utiliser pour se faire mieux connaître ;
- Pour capitaliser les actions des OSC, des États et des autres acteurs, et les rendre visibles, les bases de données en ligne associées à des systèmes d'information géographique sont des outils pertinents. Il est indispensable de les répliquer dans les pays et au niveau régional.

Une communication harmonisée sur la GMV, structurée, simple et fréquente permettra de rendre l'Initiative plus lisible et d'améliorer son image, aussi bien dans les pays qu'à l'international.

Pour cela, la société civile réitère son appel pressant à l'Union Africaine d'assumer pleinement son leadership politique et à l'Agence Panafricaine de la GMV son rôle de bras opérationnel.



PASTORALISME ET RESTAURATION DES PARCOURS

un dialogue de praticiens pour accroître les investissements dans la gestion pastorale des parcours



LE MODE DE VIE DE
+ DE 2 MILLIARDS
DE PERSONNES REPOSE
SUR LES ZONES ET LES
PARCOURS PASTORAUX.



Le pastoralisme, qui repose sur la mobilité de troupeaux pour valoriser des ressources en eau et en pâturage rares et éparpillées sur de larges étendues, est un mode emblématique de valorisation de ces ressources en zone aride. Dans ces régions, il contribue pour une large part au développement économique et social, ainsi qu'à la sécurité alimentaire des populations.

Bien gérée, la mobilité des troupeaux en zones arides permet la préservation de la biodiversité et des écosystèmes, ainsi que la séquestration du carbone dans le sol. Pratiqué depuis des millénaires, le pastoralisme sait s'adapter aux variations climatiques.

Les parcours occupent près d'un tiers des surfaces émergées. Leur restauration et leur préservation peuvent donc contribuer de manière significative à la réalisation des objectifs de développement durable.

Il est temps de reconnaître leur caractère unique !

Pour le déploiement d'un pastoralisme durable, il est impératif de renouer le dialogue régional et mondial sur les valeurs des parcours, les opportunités de restauration des parcours et le rôle des pasteurs en tant que gardiens des paysages de parcours.

Pour relever ce défi, il est nécessaire de renforcer le dialogue pour la définition des investissements de restauration et de projets structurants dans le domaine du pastoralisme durable en mobilisant :

- **Les décideurs** qui doivent prendre un engagement fort, coordonné entre les pays et portant une plus grande attention à la gouvernance des ressources et aux droits des pasteurs ;
- **Les pasteurs** qui détiennent une culture regorgeant de savoirs traditionnels pour mieux gérer les parcours, et les organisations de la société civile qui les représentent ;
- **Les scientifiques** par la production régulière de données sur l'état de santé des parcours, la validation des bonnes pratiques et le renforcement des capacités ;
- **Les secteurs privé et public** avec une mobilisation accrue de financements pour la restauration des parcours.

Ce dialogue doit être débarrassé de la perception négative répandue d'un pastoralisme qui serait source d'insécurité, de dégradation des ressources et d'émission de gaz à effet de serre. Il doit aboutir à établir des stratégies régionales de restauration des terres intégrant et soutenant de manière prioritaire les communautés pastorales.

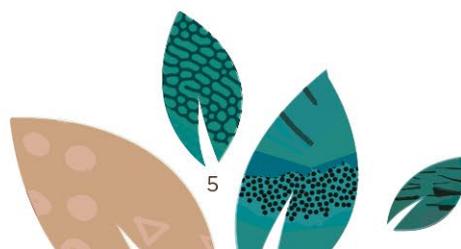
L'inattention et le dédain porté à ces parcours et aux communautés pastorales, par les États et leurs partenaires techniques et financiers, ont contribué à l'accroissement de la désertification, de la perte de biodiversité, mais aussi à l'appauvrissement des populations et à l'insécurité.

La sauvegarde des parcours dépend en définitive d'une mobilisation accrue des acteurs pour permettre les investissements nécessaires à la mise à l'échelle de pratiques éprouvées de gestion et de restauration.

Les communautés pastorales sont les gardiens de pâturages et dépendent des services écosystémiques qu'ils fournissent pour leur subsistance et leur résilience. Les parcours renforcent les liens entre les communautés. La restauration des parcours et le développement du pastoralisme durable est donc gage de cohésion sociale et de développement économique.

« Les pasteurs sont avant tout des connaisseurs des plantes donc des botanistes, des interprètes du temps qu'il va faire donc des climatologues, des soigneurs aux mains nues donc des vétérinaires, des experts en territoires donc des géographes. »

Patrice Burger, CARI



NEUTRALITÉ EN MATIÈRE DE DÉGRADATION DES TERRES ET SÉCURISATION FONCIÈRE

Restaurer les terres et les gérer durablement implique une multitude d'acteurs. Les communautés rurales, qui tirent leurs modes de vie des terres sont les premières concernées. Il semble alors naturel que les grands projets de restauration des terres tout comme les actions locales de la société civile dans les territoires, garantissent à ces communautés un accès durable et sécurisés aux ressources. Dans la réalité, une absence de considération des enjeux fonciers dans la lutte contre la désertification est un facteur d'échec et d'inefficacité.

Les questions foncières seront pour la première fois dans l'agenda officiel des discussions de la Conférence des Parties de la CNULD à l'occasion de sa 14ème édition.

La prise en main par la Convention de la cible 15.3 des Objectifs de Développement Durable (ODD) sur la neutralité en matière de dégradation des terres (NDT) ne pourra pas aboutir si la question de la sécurisation foncière des terres restaurées et préservées n'est pas abordée sérieusement. 121 pays dans le monde se sont engagés à fixer des objectifs en termes de NDT, dont devront découler des actions permettant d'éviter et réduire la dégradation des terres, et de restaurer les terres déjà dégradées. L'enjeu est de taille.

! Pour gérer durablement les terres, la sécurisation foncière est indispensable : sans elle les efforts de restauration s'avèreront vains.

Tous les projets de restauration des terres et des écosystèmes entrepris doivent offrir la garantie d'une sécurisation foncière durable : l'engagement des communautés dans la GDT n'est vraiment effectif que lorsqu'elles ont la certitude de pouvoir profiter des fruits de leur investissement.

! Les États doivent fournir des cadres légaux favorables à la sécurisation foncière respectant les droits des communautés présentes sur les terres et ne mettant pas les systèmes coutumiers à l'écart.

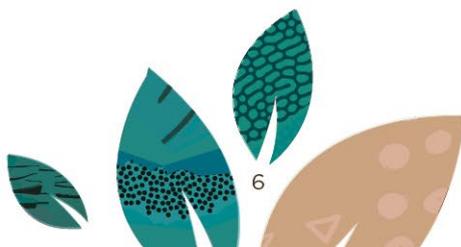
- Améliorer l'accès des femmes et des groupes spécifiques (jeunes, producteurs pauvres) à la terre ;
- Mettre en œuvre les directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers de la FAO ;
- Garantir le respect des dispositions foncières, en diffusant largement les textes et en assurant un transfert de responsabilités et de moyens vers les collectivités locales ;
- Protéger les exploitations agricoles familiales, les forêts et les espaces pastoraux contre toutes les formes d'accaparement des terres (agribusiness, urbanisation, etc.).

! Les communautés rurales doivent rester les premières bénéficiaires des actions de restauration menées par les États et tous les autres acteurs

- Dans la mise en œuvre de la NDT, il faut impérativement s'assurer que les actions tiennent compte des droits et intérêts des agriculteurs et des éleveurs ;
- Les initiatives menées par les communautés pour restaurer et gérer durablement les terres doivent être reconnues comme des contributions fortes à l'atteinte de la neutralité. Les bonnes pratiques développées au sein de ces initiatives et les savoirs des communautés rurales sont à intégrer dans les grands projets transformatifs.

Les activités d'extraction minière sont sources de dégradation des terres et de déplacement de communautés. Si les sociétés minières prennent des engagements pour compenser cette dégradation, les organisations de la société civile les appellent à respecter les textes en matière de gestion environnementale. Les États de leur côté doivent absolument mettre en place des systèmes de contrôle transparents pour garantir l'application de ces textes.

La société civile réitère sa volonté de voir la sécurisation foncière prise en compte dans les actions de restauration des terres et dans la mise en œuvre de la Neutralité en matière de Dégradation des Terres !



L'eau est nécessaire pour toutes les activités humaines, que ce soit pour satisfaire nos besoins vitaux, pour les usages domestiques, agricoles, industriels, etc. Il ne faut pas oublier les besoins en eau des écosystèmes eux-mêmes. Une grande diversité d'acteurs se retrouve dans chacun de ces usages, mais ils restent très cloisonnés entre eux.

La disponibilité d'une partie des ressources en eau est menacée par les changements climatiques

La concurrence entre les usages et entre les acteurs de l'eau tend à s'exacerber : en conséquence, les risques de pénurie et de conflits deviennent une réalité. Pour prévenir des conflits futurs, il est donc nécessaire d'améliorer la connaissance des ressources en eaux et de l'articulation entre les multiples usages afin de mettre en place une bonne gouvernance et une gestion partagée de la ressource.

La connaissance de la disponibilité des ressources en eau et de leurs prélèvements reste parfois très limitée en raison de l'insuffisance des données ou du manque d'accès à ces données. Les inventaires des points de prélèvement en eau et des surfaces irriguées sont incomplets et peu mis à jour.

Les États, avec l'appui des autres acteurs (recherche, société civile...) doivent :

- Identifier les données réellement utilisables et mettre en place un cadre harmonisé de collecte de données ;
- Mettre en place des outils de collecte et de diffusion de l'information sur l'eau sous des formats accessibles (par exemple : création d'un observatoire régional des ressources en eau) ;
- Renforcer ou mettre en place des mécanismes d'échange d'informations entre les différents acteurs concernés par la production et l'utilisation des données.

Ces données pourront nourrir, sur la base d'analyse des besoins réels à l'échelle locale, les stratégies d'intervention élaborées aux échelles nationales, régionales et internationales.

Dans les zones arides, la désertification contribue à diminuer la disponibilité et la qualité des eaux de surface (ensablement, salinisation), dont les usages sont multiples. Pour autant, il existe des savoir-faire locaux qui permettent de valoriser efficacement les ressources en eaux pour un usage agricole qui concerne la majeure partie de la population. S'appuyer sur ces savoir-faire, tels que l'agroécologie, est primordial pour une préservation et une utilisation rationnelle des ressources en eaux.

Les agendas des politiques publiques doivent accorder une priorité majeure à l'eau et favoriser une gestion locale concertée pour une meilleure efficacité dans la préservation et la valorisation des ressources.

Il est nécessaire de :

- Renforcer les capacités des acteurs locaux (dont les collectivités locales et les associations de gestion) pour un réel rôle de maîtrise d'ouvrage ;
 - Reconnaître la place et le rôle des OSC dans le développement de bonnes pratiques de gestion des ressources en eau.
- La mise en place de synergies d'acteurs sur le secteur, depuis le niveau local vers les niveaux nationaux et internationaux doit être le support du passage à plus grande échelle des pratiques de conservation de l'eau dans les sols, en particulier pour les usages agricoles et pastoraux.

Cette gestion partagée des ressources en eaux souffre de l'insuffisance des cadres de concertation entre acteurs et de la faiblesse des mécanismes de gouvernance.

Il est donc nécessaire que les États s'engagent à :

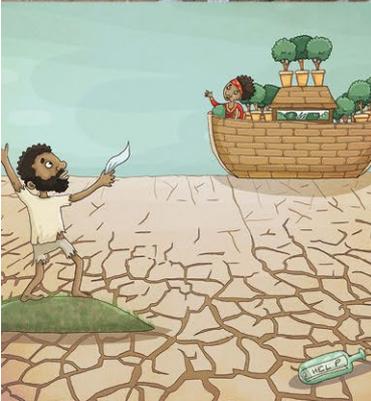
- Dynamiser et renforcer les cadres de concertations (locaux, nationaux, transfrontaliers) sur la gestion partagée de l'eau ;
- Appliquer les accords de Paris sur l'harmonisation et la coordination des interventions des Partenaires Techniques et Financiers dans le domaine de l'eau ;
- Promouvoir l'information, l'éducation et la communication sur la Gestion Intégrée des Ressources en Eau auprès du grand public ;
- Reconsidérer le rôle central des femmes dans la gouvernance de l'eau.

Eau et agendas internationaux

La Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatique : L'accord de Paris mentionne le secteur de l'eau qui doit être au cœur de la majorité des actions d'adaptation et être inclus dans celles d'atténuation.

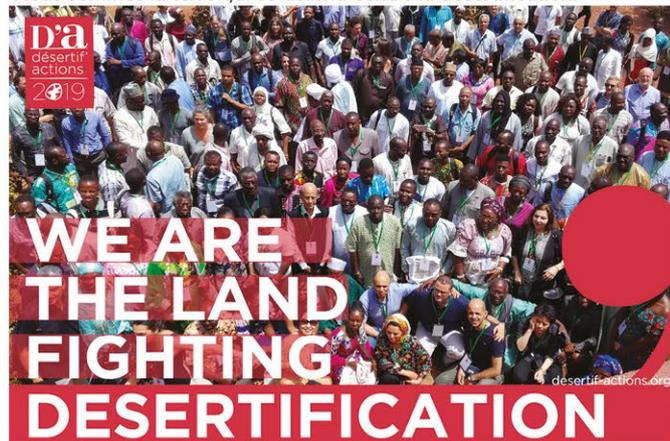
La Convention des Nations Unies sur la Lutte Contre la Désertification préconise l'application de stratégies intégrées à long terme ayant pour objectif la remise en état, la conservation et la gestion durable des ressources en terre et en eau.

La Convention sur la Diversité Biologique à travers la déclaration d'Aichi vise à s'assurer que d'ici à 2020, au moins 17% des zones terrestres et d'eaux intérieures et 10% des zones marines et côtières sont conservées.





*Nous sommes la terre qui se défend contre la désertification.



Le quatrième Sommet international des acteurs de la société civile Désertif'actions s'est tenu à Ouagadougou au Burkina Faso du 19 au 22 juin 2019 et a rassemblé plus de 380 participants venus d'une quarantaine de pays, représentant 230 organisations multi-acteurs : communautés de base, ONG, scientifiques, collectivités locales, organisations internationales, acteurs du secteurs privés et publics...

Cette quatrième édition s'est tenue pour une première fois sur le continent africain, dans un pays dont 19% des terres du territoire national sont dégradées et qui a perdu 2,4 millions d'hectares de forêts, devenant

des savanes en seulement 11 années. Cette situation reflète la réalité du Sahel et plus largement la progression rapide de la dégradation des terres dans le monde.

Dans la perspective des négociations de la 14^{ème} Conférence des Parties de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification en Inde en septembre 2019, les participants entendent peser sur les décisions et remettre les terres au centre des préoccupations. Pour cela, une déclaration intégrant les contributions et recommandations issues des trois jours de travaux a été validée en clôture du Sommet.

EXTRAITS DE LA DÉCLARATION

« Notre conviction est qu'il faut mobiliser, avec nous tous, acteurs du développement que nous sommes, les forces en présence en milieu paysan, pastoral, oasiens et tant d'autres, qui sont citoyens du monde à nos côtés : ensemble, nous ne sommes pas les défenseurs de la terre face à la désertification, mais désormais NOUS sommes la terre qui se défend. »

(...) Conscients des regains d'insécurité, nous refusons de nous laisser effrayer et affirmons par notre présence et nos travaux que nous sommes déterminés à opposer notre résistance à la fatalité du destin.

(...) Nous sommes déterminés à mener à bien les discussions sur le foncier dont le sujet est porté pour la première fois explicitement à l'agenda officiel de la conférence des parties de la CNULCD.

(...) Dans cet agenda, nos contributions iront aux liens terre / biodiversité / climat, au lien terre / énergies renouvelables, au lien rural / urbain et au lien terre / santé.

PARTENAIRES FINANCIERS



PARTENAIRES



desertif-actions.org
#DesertifActions
Desertif'actions

ORGANISATEURS



Nations Unies
Convention sur la lutte contre la désertification

